DEL2026-68

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260529-DEL2026_68-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	15	16

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai 2026 à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame DOYEN Stéphanie, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. GOUARIN Joël, Mme BEGUE Kristen, M. DELAPORTE Christophe, Mme FORIN Laurence, M. LEDOYEN Jérôme, Mme BONNEVILE Hélène, M. SERMIER François, Mme LE GOFF Lydia, Mme FIGLAREK Sylvie, M. DHEERE Christophe, Mme BUSSIERE Hélène, M. DORÉ Michaël, M. LE PADELLEC Maxime, Mme LUCAS Valérie.

Pouvoirs : Mme MAUGEY Davine (pouvoir à Mme LUCAS Valérie).

Absents excusés : LE LEUCH Eric, FOURRIER Geneviève.

Ne participe pas au vote : M. ARTIGE Jean-François.

Date de convocation : 22 mai 2026
Secrétaire de séance : Mme FORIN Laurence

68-2026 Attribution d'une subvention exceptionnelle

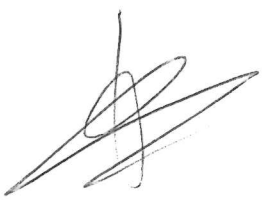
La compagnie Isabelle PAYET, installée sur la Presqu'île depuis 2018 est une compagnie amateure de danse et d'arts de la scène. Elle accompagne à la formation et à la pratique de jeunes danseuses et danseurs. Afin de soutenir l'association à l'occasion du championnat de France de moderne jazz, la commune de Saint-Pierre-Quiberon souhaite apporter une subvention exceptionnelle de 2 000,00 € à l'association.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 20 mai 2026 ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Approuve** le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 2 000,00 € à l'association « compagnie Isabelle PAYET » ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au compte 65748 ;
- **Donne** pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

La secrétaire de séance
Mme FORIN Laurence





A Saint-Pierre-Quiberon
Le 29 mai 2026
Le Maire, Stéphanie DOYEN